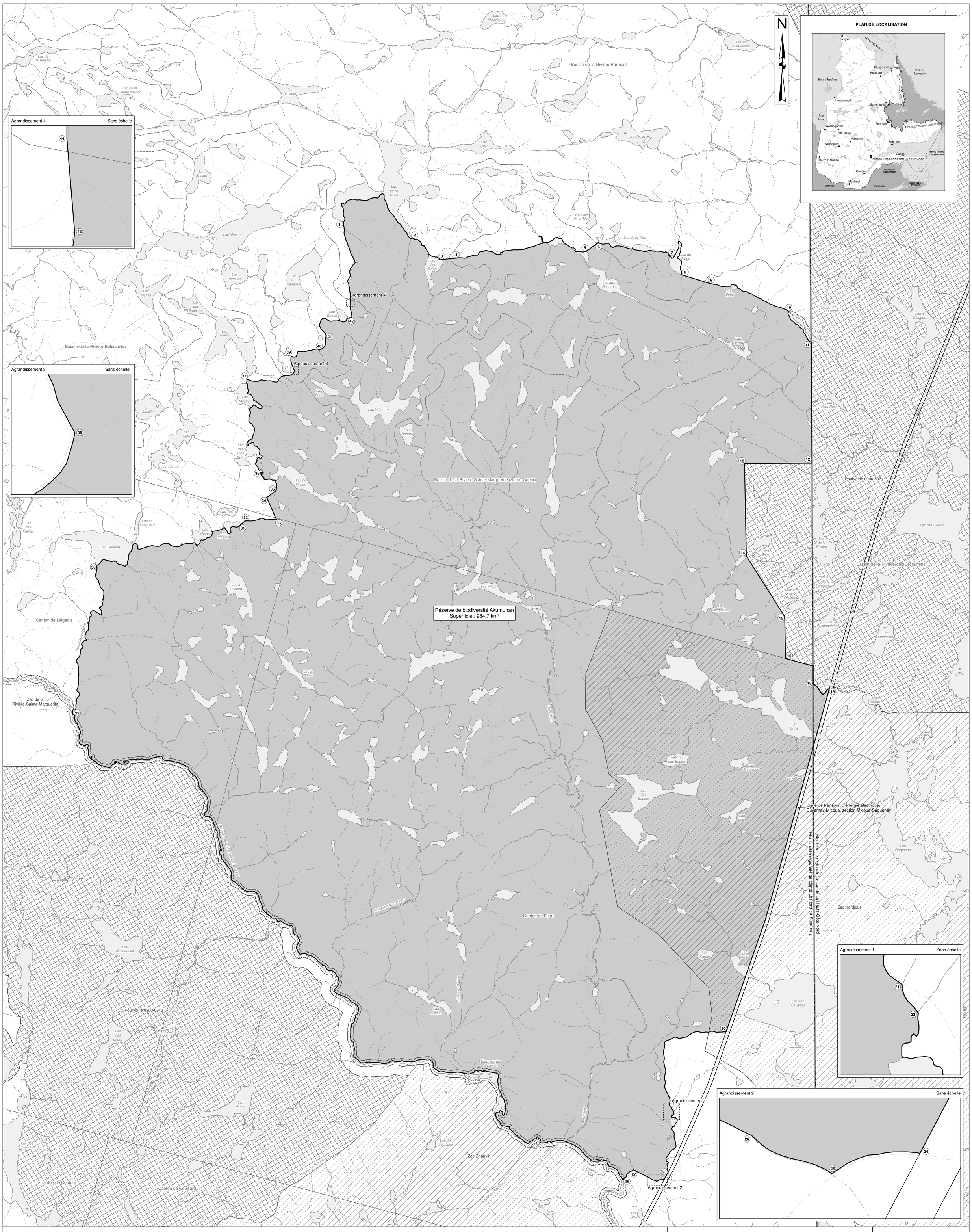

LÉGENDE

- Limite de la réserve de biodiversité
- Limite de pourvoirie
- Limite de zec (zone d'exploitation contrôlée) de pêche au saumon
- Limite de zec (zone d'exploitation contrôlée) de chasse et pêche
- Limite d'arpentage compilé
- Limite de municipalité régionale de comté (MRC)
- Emprise de ligne de transport d'énergie électrique
- Ruisseau
- Ruisseau intermittent
- Route

SOURCES

Géobase Adresses Québec du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec en date du 25 janvier 2018

Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ) diffusé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec en date du 25 janvier 2018

Système de découpage administratif du Québec (SDA) à l'échelle 1 : 20 000.

Compilation numérique des arpentages produite par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec à l'échelle 1 : 20 000.

Extrait des territoires à statuts juridiques particuliers du Registre du domaine de l'État en date du 24 janvier 2018

ÉCHELLE : 1: 30 000

Mètres 600 0 600 1 200 1 800 2 400 3 000 Mètres

NOTES

Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), NAD83, (fuseau 7, méridien central 70° 30' Ouest).

Ce plan accompagne une description technique.

RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ

Akumunan

Québec, le 29 janvier 2019

Signé numériquement par :

Guillaume Bernard
Arpenteur(e)-géomètre
matricule 2757

Minute : 1

Dossier BAGQ : 538321

Dossier MELCC : 5148-06-02 [04]

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.

Signé numériquement le **27 février 2019**

Stéphane Morneau, arpenteur-géomètre
Pour l'arpenteur général du Québec

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le .....

.....
Pour l'arpenteur général du Québec